

Donnez-vous à vos chefs le droit de vie et de mort sur vous? (Ceci est supprimé dans quelques Loges).

Etes-vous disposé à donner en toutes occasions, aux membres de notre Ordre, la préférence sur les autres hommes?

Etes-vous résolu à suivre aveuglement toutes nos lois?

Vous engagez-vous à une obéissance absolue à toutes nos lois?

Vous engagez-vous à travailler à la propagation de l'Ordre, à l'assister de vos conseils, de votre argent et de tous vos moyens?

Quelles assurances nous donnez-vous de ces promesses?

Les réponses sont écrites de la main du néophyte ainsi que la formule du serment ci-dessus, qui sont conservées dans les archives.

SERMENT

SUR CE GLAIVE, SYMBOLE DE L'HONNEUR: SUR CETTE EQUERRE, EMBLEME DE LA RECTITUDE ET DU DROIT: SUR CE LIVRE DE LA LOI DES FF. MM. QUI SERA DESORMAIS LA MIENNE, JE M'ENGAGE A GARDER INVIOLEBLEMENT LE SECRET MAC., A NE JAMAIS RIEN DIRE, NI ECRIRE SUR CE QUE J'AURAIS PU VOIR OU ENTENDRE DANS LES ASSEMBLEES MAC. (TENUE) OU PAR DES FF. MM., ET SUR TOUTES QUESTIONS POUVANT INTERESSER L'ORDRE, A MOINS QUE JE N'EN AIE RECU LA PERMISSION EXPRESSE ET SEULEMENT DE LA MANIERE QUI ME SERA INDIQUEE.

JE CONSENS, SI JE MANQUAIS A CES ENGAGEMENTS, A SUBIR LES PEINES MERITEES PAR MON INDIGNITE ET A CE QUE MA MEMOIRE SOIT EN EXECRATION A TOUS LES FF. MM.